

REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



**QUATRIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION  
DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT  
DE L'ANNEE 2014**

**RAPPORT DE LA SESSION**

***EXAMEN DE L'ENQUETE DE REFERENCE INTITULEE « ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE  
LA RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DES INNOVATIONS AU SEIN DES ENTREPRISES ET  
UNIVERSITES BENINOISES »***

**Mai 2014**

**Le vendredi 02 mai 2014**, s'est tenue dans la salle de réunion n° 321 du bâtiment INSAE la quatrième session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014. L'objectif principal de cette séance de travail est d'examiner les dossiers techniques de l'enquête de référence sur **l'état des lieux de la recherche-développement et de l'innovation au Bénin** conduite par la Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur en vue de la délivrance des avis d'opportunité et de conformité du Conseil National de la Statistique (CNS). L'étude s'intéresse aux contributions de la recherche-développement et de l'innovation au niveau des entreprises, des structures de recherches universitaires, des structures de recherches publiques non universitaires et des organismes privés à but non lucratif.

A l'ouverture des travaux de la session, Madame Cécile TEKA, Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche (DCSFR/INSAE), a souhaité la bienvenue aux commissaires et a précisé l'intérêt de l'octroi du visa du CNS pour toute opération statistique à réaliser au Bénin et devant produire des indicateurs et bases de données exploitables par les décideurs au niveau national, régional et international. Elle a félicité la DNRST pour avoir pris les dispositions afin de se conformer aux exigences de la loi statistique. Ensuite, elle a fait observer que cette procédure d'obtention des avis d'opportunité et de conformité du CNS permettra d'authentifier les résultats qui seront obtenus à l'issue de l'enquête. Après avoir déclaré ouverts les travaux du présent atelier, La DCSFR/INSAE a souhaité aux commissaires beaucoup d'abnégation et plein succès au déroulement des travaux.

Ensuite, il a été procédé à la mise en place du présidium pour conduire les travaux de la session. Ce présidium est composé de trois (3) membres que sont :

- Président : Edgard Yves DIDAVI, représentant du MAEP,
- Secrétaire : Gérard COUAO ZOTTI, représentant de la DDPD/Atl-Lit,
- Rapporteur : Léontine SERIKI, représentant de l'INSAE.

Après la mise en place du présidium, il a été procédé à un tour de table pour la présentation des participants. A ce sujet, la séance a connu la participation effective d'une trentaine de personnes. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport. Le président a ensuite annoncé le projet d'ordre du jour qui a été adopté par la plénière. Les grands points inscrits à l'ordre du jour adopté se présentent comme suit :

- Discussion sur le contexte, la problématique et la méthodologie de l'opération statistique
- Restitution des travaux des groupes d'examen des dossiers techniques,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa du CNS à l'opération statistique.

Le président de séance a donc laissé la parole aux représentants de la DNRST pour l'exposé du cadre conceptuel et méthodologique de l'opération.

## **I-) DISCUSSION SUR LE CONTEXTE, LA PROBLEMATIQUE ET LA METHODOLOGIE DE L'OPRATION STATISTIQUE**

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, le président de séance a laissé la parole à Monsieur Joslyn KOUTON, Chef du service suivi-évaluation de la recherche scientifique et de l'innovation à la DNST. Dans son intervention, Monsieur KOUTON a précisé que la présente enquête soumise au visa du CNS se conforme à l'approche de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) telle qu'adoptée en 2007 lors de la première réunion du comité intergouvernemental africain sur les indicateurs de la Science, de la technologie et de l'innovation à Maputo (MOZAMBIQUE). Après avoir défini la Recherche, le Développement expérimental et l'Innovation, le présentateur a expliqué le contexte dans lequel l'Initiative sur les Indicateurs Africains de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (IASTI) a été mise en place. L'objectif général de cette enquête est de fournir des informations sur l'état de la science de la technologie et de l'innovation au Bénin. De façon spécifique, il s'agira de recueillir des renseignements sur l'innovation de produits et de procédés et l'innovation organisationnelle et de marketing, collecter les données et les activités de la Recherche développement effectuée par les universités, les structures publiques, les entreprises privées et les organisations non gouvernemental.

Pour lui, c'est un programme qui découle de la mise en œuvre du Plan d'actions consolidé pour la science et la technologie en Afrique.

Enfin, Monsieur KOUTON, a procédé à la présentation de la méthodologie de l'enquête sur l'état des lieux du secteur de la recherche-développement et des innovations au sein des entreprises et universités béninoises. Ainsi, il a passé en revue la méthodologie

d'échantillonnage et toute l'organisation de la collecte conçue pour la réussite de l'enquête.

Au terme de ce exposé, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- la représentativité de l'échantillon (taille des entreprises, secteur d'activité, poids des entreprises sélectionnés, et répartition spatiale) ;
- la durée insuffisante de l'enquête qui est de 10 jours ;
- l'utilité de l'interview directe dans le cas où les questionnaires ont été déposés ;
- la lecture de la nomenclature n'est pas aisée ;
- l'uniformisation des définitions des sigles et acronymes dont le premier caractère des mots devrait tous être en majuscule ;
- l'absence des définitions de la recherche développement et de l'innovation dans le document soumis à l'étude ;
- l'explication du choix des quatre (4) communes choisies ;
- les entreprises à enquêter ne font pas partie des 240 entreprises formelles du RGE ;
- la stigmatisation des contraintes financières dues à la faiblesse de l'appui financier de l'Etat béninois.

En réponse à ces différentes préoccupations, l'orateur principal et ses collègues membres de l'équipe IASTI du Bénin en charge de l'enquête ont donné les éclaircissements qui suivent :

- les entreprises sélectionnées représentent plus de 80% des entreprises formelles issues du RGE2 de 2008 et tous les secteurs d'activités y sont présents ;
- l'enquête va durer 10 jours. Les questionnaires seront déposés au niveau des structures et les agents passeront après pour les chercher. C'est le prétest seulement qui se fera à Parakou, le reste dans le Sud. Il faut signaler que les 91% des entreprises formelles se retrouvent dans le sud.

A la suite de toutes ces discussions qui ont permis à tous les commissaires de s'enquérir des objectifs et des résultats attendus de l'exécution de l'opération, les participants se sont répartis en trois (3) groupes de travail comme suit :

- Groupe n° 1 pour l'examen du document méthodologique de l'enquête ;

- Groupe n°2 pour l'examen des questionnaires public « RD Gouvernement » et « RD Enseignement Supérieur » ;
- Groupe n°3 pour l'examen des questionnaires privé « RD Entreprises », « RD ONG » et « innovation des entreprises ».

## II-) RESTITUTION DES TRAVAUX DES GROUPES D'EXAMEN DES DOSSIERS TECHNIQUES

A l'issue de l'examen des documents techniques par les groupes constitués et de la restitution de leurs résultats à la plénière, les recommandations de fond qui suivent ont été formulées par les commissaires :

### ➤ *Sur le document méthodologique de l'enquête*

- page 6 : **résultats attendus** : ajouter un troisième résultat énoncé comme suit « L'état des lieux sur la science, la technologie et l'innovation est faite » ;
- faire une répartition des entreprises ayant tendance à faire de la recherche-développement suivant les dix (10) premières communes avant d'argumenter les autres communes retenues ;
- respecter la pondération du département au niveau de la répartition des entreprises enquêtées étant entendu que l'écart entre « effectif calculé » et « effectif ajusté » est trop grand et par conséquent fausse la théorie de l'échantillon proposé ;
- tenant compte de ses recommandations revoir le redéploiement en s'inscrivant dans la logique que les agents enquêteurs des autres localités pourraient remplacer ceux de Cotonou.

### ➤ *Sur le questionnaire public RD gouvernement*

- page 2 : préciser au niveau du 1<sup>er</sup> tableau qu'il s'agit des coordonnées du répondant ;
- points 4.1 et 4 : l'unité est transformée en votre unité. Mais c'est la correction contraire qui a été faite au niveau des consignes en fin de la page ;
- 2<sup>ème</sup> partie, au point 5 : bien vouloir joindre le détail sur la catégorie de personnel à considérer pour chaque rubrique ;
- au point 6 3 : préciser que les montants sont en milliers de francs CFA ;
- page 11, 4<sup>ème</sup> partie : ajouter le domaine de l'éducation comme domaine d'intérêt particulier ;
- ajouter les identifiants de l'agent enquêteur au niveau de la première page du questionnaire ;
- dans le manuel corrigé au niveau de la page iii : ajouter « NB : male égal masculin et female égal féminin ».

Les observations plus spécifiques sont mentionnées directement dans les rapports de travaux et les documents témoins des trois (3) groupes. Les documents témoins ont été tenus en séance par les représentants de la structure en charge de l'opération.

### III-) APPRECIATION DE L'OPPORTUNITE OU NON DE L'ACCORD DU VISA DU CNS A L'OPERATION STATISTIQUE

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par les représentants de la DNRST, les commissaires sont globalement satisfaits de la qualité des documents soumis à leur examen.

Ainsi, ils ont autorisé, au nom du CNS, la réalisation de *l'enquête sur la Recherche-Développement et l'Innovation au Bénin* et authentifié la conformité scientifique de sa démarche méthodologique.

Ce faisant, les commissaires ont accordé à l'opération susmentionnée, sous réserve de la prise en compte des recommandations formulées, **le visa statistique du Conseil National de la Statistique qui recouvre l'avis d'opportunité et de conformité**. Par ailleurs, ils ont invité les représentants de la DNRST à prendre en compte les recommandations formulées par la plénière de la commission.

Au cours de la cérémonie de clôture, le président de séance, Monsieur Edgar DIDAVI représentant du MAEP, a remercié tous les commissaires et les personnes ressources pour l'ampleur et la qualité du travail abattu au sein des trois (3) groupes. A l'endroit du soumissionnaire le président a rappelé que la délivrance proprement dite du visa du CNS est subordonnée à la transmission au Secrétariat du CNS (INSAE) du dossier technique corrigé de l'opération.

Le représentant du DG/INSAE, Madame Cécile TEKA (DCSFR/INSAE) a souhaité aux commissaires un bon retour dans leurs structures respectives avant de déclarer close la quatrième session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitements (CPEET) au titre de l'année 2014.

Fait à Cotonou, le 02 Mai 2014

La Commission

## LISTE DE PRESENCE

| N°                          | Nom et Prénoms             | Structure     |
|-----------------------------|----------------------------|---------------|
| <b>Commissaires</b>         |                            |               |
| 1.                          | DIDAVI Edgard Yves         | DPP/MAEP      |
| 2.                          | DAGBENONBAKIN Erick Damase | DPP/MDAEP     |
| 3.                          | COUAO-ZOTTY Gérard         | DDPD ATL/LIT  |
| 4.                          | VLAVONOU Lucrèce           | DPP/MTPT      |
| 5.                          | AGBO B. Cornel             | DPP/MTPT      |
| 6.                          | BAMIGBOTCHE Marius         | DPP/MCTIC     |
| 7.                          | KADIRI Ousmane B.          | CNAB          |
| 8.                          | GOUSSANOU V. Joëlle        | CCIB          |
| 9.                          | NOUKPO Didier              | BCEAO         |
| 10.                         | DOSSOU Sylvestre           | DPP/MESRS     |
| 11.                         | KPONOU Renaud              | DPP/MERPMEDER |
| <b>Personnes ressources</b> |                            |               |
| 12.                         | TEKA Cécile                | DCSFR/INSAE   |
| 13.                         | SERIKI Léontine            | DCSFR/INSAE   |
| 14.                         | AGUIAR Luc                 | DCSFR/INSAE   |
| 15.                         | MISSIHOUN Kocou            | DTIP/INSAE    |
| 16.                         | YOVOGA Renaud              | DED/INSAE     |
| 17.                         | HLIHE Edouard Urbain       | DTIP/INSAE    |
| 18.                         | GUEDEGBE Sèdjro Darius     | DCSFR/INSAE   |
| 19.                         | SESSEDE Charles            | DSEE/INSAE    |
| 20.                         | DESSOUASSI Corneille       | DSS/INSAE     |
| 21.                         | ADJOVI Claude              | DSS/INSAE     |
| 22.                         | BANON Symphorien           | DSEE/INSAE    |
| 23.                         | SOKOU Samson               | DSEE/INSAE    |
| 24.                         | AHAMIDE Armelle            | DED/INSAE     |
| <b>Soumissionnaires</b>     |                            |               |
| 25.                         | KOUTON Joslyn              | DNRST/MESRS   |
| 26.                         | AGOSSOU S. Mathieu E.      | DNRST/MESRS   |